



## Forum National pour la transformation des exploitations familiales du Burkina Faso

Ouagadougou, les 17 et 18 Janvier 2019

Transformation des exploitations familiales : concept, enjeux et contenu, état des lieux et perspectives au Burkina Faso

*Communication de Monsieur Issa Martin BIKIENGA  
Consultant en développement rural<sup>1</sup>*



<sup>1</sup> Issa Martin BIKIENGA. Ingénieur agro-économiste. 03 BP 7156 Ouagadougou 03. Burkina Faso. Téléphone : (226) 70 26 07 58. Mail : [issa\\_bikienga@yahoo.fr](mailto:issa_bikienga@yahoo.fr). Site web : [www.issamartinbikienga.com](http://www.issamartinbikienga.com)

## **1. Introduction**

Je voudrais tout d'abord féliciter l'Union nationale des producteurs de riz du Burkina (UNPRB), la Coopérative de Prestation des Services Agricoles Coobsa (COPSA-C), la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPAB), la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) pour avoir organisé ce forum national sur la transformation des exploitations familiales. Comme vous allez le constater pendant ces deux jours que va durer ce forum, il s'agit d'un thème à la fois d'importance et d'actualité. L'importance de ce thème réside dans le fait que le Burkina Faso doit relever un défi majeur, celui de l'atteinte d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable pour tous les Burkinabè à l'horizon 2025 qui ne peut se réaliser sans les exploitations familiales. Sur un autre plan, les débats sur les exploitations familiales sont en train de gagner du terrain à travers les dynamiques impulsées actuellement par les organisations professionnelles agricoles pour défendre leur profession et contenir les menaces qui pèsent sur le devenir des exploitations familiales.

Ensuite, je voudrais exprimer ma profonde gratitude toujours à l'Union nationale des producteurs de riz du Burkina (UNPRB), la Coopérative de Prestation des Services Agricoles Coobsa (COPSA-C), la Fédération des Professionnels Agricoles du Burkina (FEPAB), la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) pour m'avoir fait confiance en me sollicitant pour intervenir sur le thème suivant : « **Transformation des exploitations familiales : concept, enjeux et contenu, état des lieux et perspectives au Burkina Faso** ». Je remercie tous les participants qui ont fait le déplacement pour prendre part à ce forum. Qu'ils sachent qu'ils ont fait œuvre utile en venant partager le sort des organisations professionnelles agricoles, porte-flambeaux des exploitations familiales.

Mon intervention va s'articuler autour de quatre points :

1. Exploitation familiale et agriculture familiale : contenu du concept.
2. Enjeux des exploitations familiales et de l'agriculture familiale pour le Burkina Faso.
3. Etat des lieux et perspectives des exploitations familiales au Burkina Faso.

## **2. Exploitation familiale et agriculture familiale : contenu du concept**

On ne peut pas parler de l'exploitation familiale sans parler en même temps de l'agriculture familiale, les deux notions étant intrinsèquement liées.

La notion d'exploitation, aussi simple qu'elle puisse paraître, est pourtant difficile à définir. Et pour preuve, selon les pays et selon les politiques agricoles en vigueur, l'entreprise agricole peut avoir plusieurs définitions. Lors du recensement général de l'agriculture, de l'enquête permanente agricole ou de l'estimation de la production agricole, pratiques devenues courantes et obligatoires dans de nombreux pays, chaque exploitation agricole ou chaque agriculteur reçoit la visite d'un enquêteur. Mais l'on peut se poser les questions suivantes : qu'est-ce au juste qu'une exploitation agricole ? Quelle différence peut-on faire entre un exploitant agricole et un agriculteur ? L'exploitation agricole est-elle une dénomination et une conception passées de l'entreprise agricole ? Autant de questions qui rappellent que la

notion d'exploitation agricole comporte de multiples dimensions : spatiale, agronomique, économique, statistique, institutionnelle, etc.

Dans les pays européens par exemple, l'exploitation agricole a fait l'objet d'une définition officielle à travers des textes législatifs et réglementaires. Ainsi, en France :

*« Est considérée comme Exploitation agricole professionnelle, toute exploitation agricole disposant d'une unité économique supérieure à 8 Unités de Dimension Economique Européenne (UDE), soit l'équivalent de 12 ha de blé et utilisant un minimum de 75% de travail fourni par une personne occupée à plein temps pendant une année ».*

*(Source INSEE France – Agreste, arrêté du 24 janvier 2000)*

Dans d'autres pays et particulièrement en Afrique, la situation de l'exploitation agricole est tout à fait différente, ce qui donne lieu à d'autres définitions. L'exploitation agricole a surtout un caractère familial ; c'est ainsi que l'on parle d'exploitation agricole familiale. Zoundi S. et Hitimana L. (2007) du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE, ont essayé de définir les principales caractéristiques de l'exploitation agricole familiale.

Au Burkina Faso, la Stratégie nationale de développement de l'entreprenariat agricole à l'horizon 2025 définit l'exploitation agricole comme suit :

*« L'exploitation agricole est une unité économique dans laquelle l'agriculteur pratique un système de production en vue d'augmenter son profit. Dans l'analyse d'une exploitation agricole, l'approche systémique nécessite le mode d'organisation et d'affectation des facteurs de production en liaison avec l'environnement de l'entreprise, en vue de comprendre le fonctionnement de cette exploitation agricole ».*

Au-delà de la multitude des concepts et des définitions, l'exploitation familiale en tant que mode de production, se caractérise par le lien étroit entre la structure, les activités, la composition du ménage ainsi que les capitaux utilisés pour la production. Cette relation est importante et elle a des implications sur la manière dont les décisions sont prises pour le choix des types de productions, l'organisation et l'allocation des ressources, à savoir la main d'œuvre familiale, le capital, la gestion des terres et les questions d'héritage. En termes d'organisation sociale du travail, l'exploitation familiale se caractérise par une main d'œuvre familiale essentiellement non rémunérée, même si , de plus en plus, elle a recours, à de la main d'œuvre salariée comme c'est le cas notamment des exploitations cotonnières et cacaoyères, etc.

Sur le plan socio-économique et en comparaison avec l'agriculture commerciale, également appelée agro-business, les valeurs sociales et culturelles gardent leur importance au sein de l'exploitation familiale. La gestion du risque revêt une importance capitale et l'exploitation familiale est caractérisée par un faible niveau d'utilisation des intrants agricoles et repose généralement sur une gamme diversifiée de productions incluant les cultures vivrières et de rente, l'élevage, la pêche, l'exploitation forestière et d'autres activités économiques non agricoles comme l'artisanat, le petit commerce.... et même des emplois saisonniers rémunérés de certains membres du ménage via des migrations saisonnières. Ainsi, l'élément fondamental

de l'exploitation familiale est le lien entre les dimensions économiques, sociales et culturelles et les multiples objectifs poursuivis à travers un équilibre entre les aspirations individuelles et collectives, la gestion des risques à travers la diversification des sources de revenus.

En résumé, l'exploitation familiale agricole, tire sa spécificité à travers trois dimensions essentielles :

*Socio-culturelle* : reposant sur la ressource humaine familiale, avec une multitude de relations, d'objectifs et de stratégies combinant à la fois les préoccupations individuelles et collectives, tout en mettant en avant les valeurs de solidarité. Du fait de la diversité de leurs activités, les exploitations familiales agricoles ont de grandes capacités d'adaptation en fonction de l'évolution du contexte. Un des ajustements est par exemple la réduction des superficies emblavées ou même l'abandon d'une production donnée si l'environnement économique devient défavorable, comme la baisse des prix.

*Économique* : intégrant ou combinant une gamme diversifiée d'activités en rapport avec les objectifs prioritaires (consommation, stockage, vente) et le souci de minimisation des risques.

*Gestion* : évoluant dans un système marqué par une absence de comptabilité formalisée.

*Technique*: reposant sur le désir de sauvegarder et d'améliorer la ressource terre dont elle dépend mais aussi le souci d'innover techniquement et économiquement (moderniser) en réponse à l'évolution du contexte et aux défis présents et futurs.

L'exploitation agricole familiale est un mode de production dominé par une agriculture de type familial.

L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en connexion avec de nombreux aspects du développement rural. Elle permet d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale ou aquacole qui, sous la gestion d'une famille, repose essentiellement sur la main-d'œuvre familiale, les hommes autant que les femmes. Dans les pays développés comme dans les pays en développement, l'agriculture familiale est la principale forme d'agriculture dans le secteur de la production alimentaire.

Ceci n'est qu'une définition de l'exploitation familiale agricole. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. L'agriculture familiale, et plus précisément les agricultures familiales compte tenu de leur diversité, souffrent souvent d'une image négative aux yeux des décideurs politiques du Sud et des donateurs au Nord. Elle est très souvent associée à archaïsme et à faible efficacité économique. Par voie de conséquence, et pendant très longtemps, elles ont eu tendance à être délaissées par l'Aide publique au développement et très faiblement prises en compte dans les politiques publiques. Il en a résulté dans la plupart des pays africains un accès dérisoire des agricultures familiales aux ressources publiques malgré les déclarations politiques en faveur du développement du secteur agricole.

Il existe actuellement une absence de consensus sur les capacités des exploitations familiales à relever tous les défis qui incombent à l'agriculture, en particulier celui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Burkina Faso. Le doute sur leurs capacités est d'autant plus

grand que certains décideurs ont tendance à privilégier d'autres types d'agricultures (ex : l'agrobusiness) ou à faire recours à des importations massives de produits agricoles et agroalimentaires pour parvenir à la sécurité alimentaire du pays.

### **3. Enjeux des exploitations familiales et de l'agriculture familiale pour le Burkina Faso**

Tout d'abord, nous allons parler de l'importance de l'exploitation agricole familiale et de l'agriculture familiale à l'échelle mondiale. L'agriculture familiale joue un rôle important au niveau socio-économique, environnemental et culturel au plan mondial. Les aspects ci-dessous développés permettent de mettre cela en évidence.

Le secteur agricole est le premier employeur au niveau mondial et les familles forment l'essentiel de cette force de travail. Selon l'agronome français Marc Dufumier (2014), ce sont les actifs familiaux qui fournissent de nos jours l'essentiel de la force de travail agricole à l'échelle mondiale : plus d'un milliard d'actifs (sur un total de 1,3 milliard) au sein d'environ 500 millions d'exploitations agricoles.

La FAO, à l'occasion de l'Année internationale de l'agriculture familiale en 2014, affirmait que l'agriculture familiale produit plus de 70 % de la production alimentaire dans le monde et gère une proportion considérable des ressources naturelles. L'agriculture familiale préserve les produits alimentaires traditionnels, tout en contribuant à une alimentation saine et équilibrée, à la conservation de la biodiversité agricole mondiale et à l'utilisation durable des ressources naturelles.

C'est en reconnaissance de cette importance que la FAO et l'ONU ont consacré l'année 2014, année internationale de l'agriculture familiale. Il y a quelques années, personne n'aurait pu prédire que la FAO et l'ONU allaient consacrer une année en l'honneur de l'agriculture familiale.

L'agriculture familiale est portée et défendue au niveau du continent africain et au niveau international par le Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

Pourquoi le ROPPA défend-t-il l'agriculture familiale ? Malgré tous les reproches (agriculture autarcique, agriculture archaïque, non productive, non compétitive), la défense de l'agriculture familiale s'appuie sur les constats suivants :

- l'agriculture familiale génère l'essentiel de la production agricole au niveau de l'Afrique;
- ce sont les petits producteurs qui contrôlent l'essentiel des surfaces cultivées au niveau de l'Afrique ;
- ce sont ces petits agriculteurs qui ont les techniques de production les plus durables en termes de protection de l'environnement et de préservation des ressources naturelles ;
- les exploitations familiales ont pour souci d'assurer le minimum de bien être à l'ensemble de la famille, contrairement aux exploitations dites industrielles ou de business qui sont orientées vers le profit. Toutes ces raisons justifient l'engagement du ROPPA en faveur de l'agriculture familiale. Le ROPPA considère que les politiques

nationales et régionales doivent être orientées vers la promotion et la défense de l'agriculture familiale.

Voyons maintenant quels sont les enjeux des exploitations familiales et de l'agriculture familiale pour le Burkina Faso. Ces enjeux sont multiples mais nous allons mettre le focus sur la réalisation d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable à laquelle aspirent tous les Burkinabè.

Selon l'INSD, en 2015 le Burkina Faso comptait une population de 18 450 494 habitants avec une croissance démographique forte de 3,1% par an. A ce rythme, le pays comptera plus de 31 700 000 d'âmes d'ici 2030. Dans ces dernières années la tendance de la dynamique démographique est marquée par un peuplement exponentiel des villes et par le grossissement de certains villages qui deviennent des villes au détriment des campagnes. La question centrale qui se pose est la suivante : *Comment nourrir une population strictement croissante et de plus en plus urbaine ?*

Avant de répondre à une telle question, jetons un coup d'œil sur les performances des exploitations familiales au Burkina Faso. L'Agriculture burkinabè est essentiellement portée par les exploitations familiales qui concernent plus de 95% des unités/entreprises de production du pays. A titre illustratif :

- la production céralière nationale en 2016/2017, chiffrée à 4 567 0066 tonnes selon les données du Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques est imputable à 99% aux exploitations familiales ;
- l'importance de la production de coton, environ 450 000 tonnes/an et qui permet au Burkina Faso d'occuper tantôt le premier tantôt le deuxième rang parmi les pays producteurs de coton au Sud du Sahara, provient du travail des exploitations familiales ;
- selon l'INSD, en 2011, le pays dénombrait environ 62,14 millions de têtes d'animaux dont 38,64 millions de volailles; 12,72 millions de petits ruminants (moutons et chèvres) ; 8,57 millions de bovins et 2,21 millions de porcins. Ce potentiel était détenu à plus de 99% par les exploitations familiales.
- etc.

Par ailleurs, le potentiel de production des exploitations familiales est énorme et insoupçonné. Une étude menée en 2018 au Burkina Faso par le ReSAKSS a mis en évidence que l'insécurité alimentaire est la conséquence d'une très faible utilisation d'intrants modernes et d'une faible diversification de la production agricole. Mais elle est surmontable. Le potentiel d'accroissement de la production agricole par les exploitations agricoles familiales pour résorber la sous-alimentation est important et peut être davantage valorisé si des politiques d'accroissement de l'utilisation des intrants modernes et de diversification de la production agricole sont mises en œuvre. Parmi les politiques les mieux appropriées, celle qui consiste à diversifier la production agricole à l'aide d'une subvention ciblée sur les semences améliorées est de loin la politique qui a le plus grand impact en termes d'accroissement des revenus des exploitations et de réduction de l'insécurité alimentaire.

Un autre enjeu important des exploitations familiales est que l'agriculture familiale est un modèle de développement à même de produire des impacts positifs et durables pour le pays. En effet, l'agriculture familiale :

- permet de lutter contre la pauvreté ;
- conduit à la fois vers la sécurité et la souveraineté alimentaires dans le respect de l'environnement;
- offre de l'emploi aux jeunes et aide à freiner l'exode rural ;
- permet de créer des revenus pour satisfaire les besoins des membres de la famille ;
- permet la transmission intergénérationnelle des valeurs sociales et culturelles.

En somme, les exploitations familiales, loin des mauvais clichés que l'on essaie de lui coller, sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans le développement du Burkina Faso. Sur cette base, elles méritent toute l'attention des décideurs politiques et des partenaires au développement.

#### **4. Etat des lieux et perspectives des exploitations familiales au Burkina Faso**

##### **4.1. Etat des lieux**

Il manque des données précises sur le nombre exact des exploitations familiales. On estime à 1 400 000 unités le nombre des exploitations familiales au Burkina Faso. Elles sont réparties dans tout le pays et se distinguent en termes de taille de la famille, de superficies cultivables, de pratiques/techniques agricoles, de diversité d'activités associant de la polyculture (céréales, légumineuses, rente, etc.) à un élevage divers et à la sylviculture, etc.

En se basant sur la taille moyenne des exploitations familiales, on aboutit à la classification suivante :

- très petite exploitation : 0,7 ha avec 4 actifs ;
- petite exploitation : 1,7 ha avec 6 actifs ;
- moyenne exploitation : 2,7 ha avec 6 actifs ;
- assez grande exploitation : 4,2 ha avec 7 actifs ;
- grande exploitation : 9,8 ha avec 10 actifs.

En analysant l'utilisation des intrants agricoles par les exploitations familiales, on observe que les taux sont en-deçà des normes. Ainsi, les exploitations familiales se caractérisent par :

- une faible consommation de semences améliorées : 4,4Kg/ha en moyenne contre une norme de 15Kg/ha ;
- une faible utilisation de l'engrais minéral : dose de 39 Kg/ha avec 85% des engrains destinés au coton et au maïs associé à la culture du coton ;
- une faible diversification des cultures avec une concentration des superficies autour des céréales ;
- une insécurité alimentaire assez élevée : 30% des ménages n'arrivent pas à couvrir leurs besoins alimentaires par leur propre production.

Les exploitations familiales sont soumises à de nombreuses contraintes :

- faible prise en considération dans les politiques publiques ;
- difficulté d'accès aux intrants et au matériel agricoles, à l'appui-conseil, aux marchés, aux financements, à la protection sociale, etc.

Mais ces exploitations familiales contiennent en elles une forte dynamique interne impulsée par des organisations professionnelles très engagées (groupements, unions, fédérations et confédération de producteurs). De nos jours, la Confédération paysanne du Faso (CPF), membre du ROPPA est un interlocuteur privilégié des décideurs politiques et des partenaires techniques et financiers.

#### 4.2. Perspectives

En rappel, les 24, 25 et 26 novembre 2011, se sont tenus dans la Salle de conférence de Ouaga 2000, les états généraux de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (EGASA). Au terme de leurs travaux, les participants se sont accordés sur la vision de l'Agriculture burkinabé à l'horizon 2025 qui s'énonce comme suit :

**« A l'horizon 2025, l'Agriculture burkinabè est moderne, compétitive, durable et moteur de la croissance, fondée sur des exploitations familiales et des entreprises agricoles performantes et assurant à tous les Burkinabè un accès aux aliments nécessaires pour mener une vie saine et active ».**

Pour réaliser cette vision, il faut procéder nécessairement par une transformation des exploitations familiales. Cette transformation doit aller dans le sens de la modernisation des exploitations et l'accroissement de la productivité, tout cela dans le respect de l'environnement. Des changements doivent donc s'opérer dans les moyens de production des exploitations familiales et aussi dans la manière de produire. Des retards technologiques sont à rattraper en ce qui concerne le matériel agricole et les techniques de production. Par ailleurs, la nécessité d'intensifier les systèmes de production est devenue incontournable, car le pays connaît une croissance démographique rapide, une prévalence de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, accompagnées d'une forte dégradation des ressources naturelles. L'intensification a pour objectif d'accroître la productivité des divers facteurs de production (terres, eaux, main d'œuvre, équipement) et non seulement la productivité du sol, c'est-à-dire le rendement.

A l'avenir, le gouvernement devra se pencher plus précisément sur la situation des exploitations familiales qui constituent le moteur de la production agricole. Pour soutenir la transformation des exploitations familiales dans la perspective de la réalisation de la vision de l'Agriculture burkinabé à l'horizon 2025, les propositions d'avenir sont les suivantes :

1. **Implication des organisations professionnelles agricoles dans la formulation et la mise en œuvre des politiques agricoles avec une prise en considération de leurs préoccupations** : aucune politique agricole viable ne peut se concevoir en-dehors des

organisations professionnelles agricoles. Impliquer les organisations professionnelles agricoles ne doit pas se limiter à les convier à des réunions sur la formulation de ces politiques. Il faut leur donner la possibilité de comprendre et d'analyser ces politiques, puis de réagir à ces politiques.

2. **Accès aux innovations technologiques telles que les intrants et le matériel agricoles :** cet accès aux innovations technologiques est un moyen efficace pour les exploitations familiales de booster la production agricole, d'induire la croissance économique et de contribuer ainsi à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté.
3. **Accès à la formation, à la vulgarisation et à l'appui-conseil :** un producteur agricole bien formé et qui bénéficie régulièrement de l'appui-conseil acquiert de nouvelles habiletés et devient rapidement un producteur performant. Cette fonction importante délaissée depuis plusieurs années à la faveur du Programme d'ajustement sectoriel agricole (PASA) des années 1995 gagnerait à être réhabilitée par le Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques.
4. **Accès aux marchés :** pendant de nombreuses années le Burkina Faso s'était distingué dans la commercialisation au niveau national, sous-régional et international des fruits et légumes (haricot vert, mangue, tomate) et d'autres produits tels que l'arachide, le sésame, l'anacarde, le bétail, la volaille, etc., mais aujourd'hui il a perdu ce leadership. Ces marchés sont à reconquérir car le potentiel de production des exploitations familiales permet de faire face à la demande. Ce sera un moyen de stimuler la production agro-pastorale et de créer de la richesse au niveau national.
5. **Création d'un environnement économique incitatif pour l'écoulement des produits agricoles et d'élevage :** il s'agit d'offrir des prix suffisamment rémunérateurs pour les produits agricoles et d'élevage et de mieux organiser les marchés intérieurs. Par ailleurs, la transformation des produits agricoles, un processus qui permet de dégager de la valeur ajoutée, doit être soutenue par le Gouvernement.
6. **Promotion du « consommer local » :** il s'agit de mettre en application par toutes les couches sociales du slogan « *Consommons burkinabè* ». Nos habitudes de consommation doivent changer pour faire place à plus de produits locaux.
7. **Accès à des financements stables et durables :** les exploitations familiales ne peuvent pas se développer sans financements stables et durables. Toute ressource financière injectée dans les exploitations familiales n'est jamais de l'argent perdu mais génère un profit pour les bénéficiaires et la nation. De ce point de vue, davantage de ressources financières et des mécanismes financiers doivent être mis en place pour soutenir les exploitations familiales.
8. **Sécurisation foncière :** la question foncière au Burkina Faso reste toujours préoccupante malgré les avancées observées dans mise en œuvre de la Politique nationale de sécurisation foncière. La compétition pour l'appropriation et l'acquisition des terres est devenue très acharnée. Avec l'avènement de l'agrobusiness, les appétits

se sont aiguisés. Or, sans sécurisation foncière, les exploitations familiales ont très de chance de pouvoir se développer et de se maintenir dans la durée.

## 5. Conclusion

Les exploitations familiales ont de beaux jours devant elles. Malgré les faux clichés qu'on leur colle, elles jouent un rôle éminemment important dans le développement agricole de notre pays et ont leur place dans l'économie nationale. Cela a été suffisamment mis en évidence à travers les progrès enregistrés dans la production agricole depuis plusieurs années.

Les exploitations familiales et l'agriculture familiale à l'avenir doivent être soutenues pour plusieurs raisons : (i) elles permettent de créer des emplois pour gérer la transition démographique et économique ; (ii) elles contribuent à la création de revenus et à la lutte contre la pauvreté et les inégalités ; (iii) elles génèrent des retombées économiques pour l'ensemble des acteurs impliqués dans les filières agricoles ; (iv) elles sont indispensables à la réalisation de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ; (v) elles permettent de gérer durablement les ressources naturelles et l'environnement. Nous souhaitons vivement que cet appel soit accueilli et traité avec bienveillance par les dirigeants politiques et les partenaires techniques et financiers qui œuvrent pour un meilleur devenir du Burkina Faso.

## QUELQUES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**ALPHA A., CASTELLANET C., 2007** : Défendre les agricultures familiales : lesquelles, pourquoi ? GRET. Résultats des travaux et du séminaire organisé par la Commission Agriculture et Alimentation de la Coordination SUD. Paris. 90 pages.

**BIKIENGA I. M., 2008, ZOUNDI S. J., 2008**: Analyse des politiques agricoles : Guide pratique à l'usage des organisations professionnelles agricoles. Edition l'Harmattan Burkina. 109 p.

**BIKIENGA I.M., 2017** : La gestion de l'entreprise agricole. Méthodologie pratique. Mercury Editions. Ouagadougou. Burkina Faso. 229 pages.

**COOPERATION SUISSE, 2007** : Conférence sur l'exploitation familiale tenue le 27 novembre 2007 à Ouagadougou. Synthèse. Ouagadougou. Burkina Faso. 8 pages.

**DUFUMIER M., 2014** : L'agriculture familiale : idées reçues et réalités observées. CARI. Montpellier. France. 3 p.

**HAINZELIN E., 2012** : L'agriculture familiale, indispensable au développement de l'Afrique. Le Monde.Fr du 25.06. 2012. Paris. 4 p.

**SECRETARIAT DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, 2005** : Economie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest : vers de nouveaux partenariats. Paris. 106 pages.

**ZOUNDI S.J., HITIMANA L.,**: Défis de l'accès des exploitations familiales aux innovations en Afrique de l'Ouest: implications institutionnelles et politiques. CSAO/OCDE. Paris. 15 p.